

Michel Denis
Claude Geslin

La Bretagne des Blancs et des Bleus 1815-1880

ÉDITIONS OUEST-FRANCE
13, rue du Breil, Rennes

Extrait de la publication

Photo de couverture

Morlaix. Vue du grand viaduc. (Musée de Bretagne, Rennes, DR.)

L'établissement du chemin de fer est sans doute le phénomène le plus marquant en Bretagne au XIX^e siècle, tant par ses réalisations que par ses conséquences. Parmi les ouvrages d'art les plus célèbres, le viaduc de Morlaix, achevé en 1863, construit avec deux séries d'arcades, se distingue par sa hauteur : il domine en effet la rivière de près de 60 mètres.

ISBN : 978-2-73-735161-7

© Édilarge S.A. – Éditions Ouest-France, Rennes, 2003.

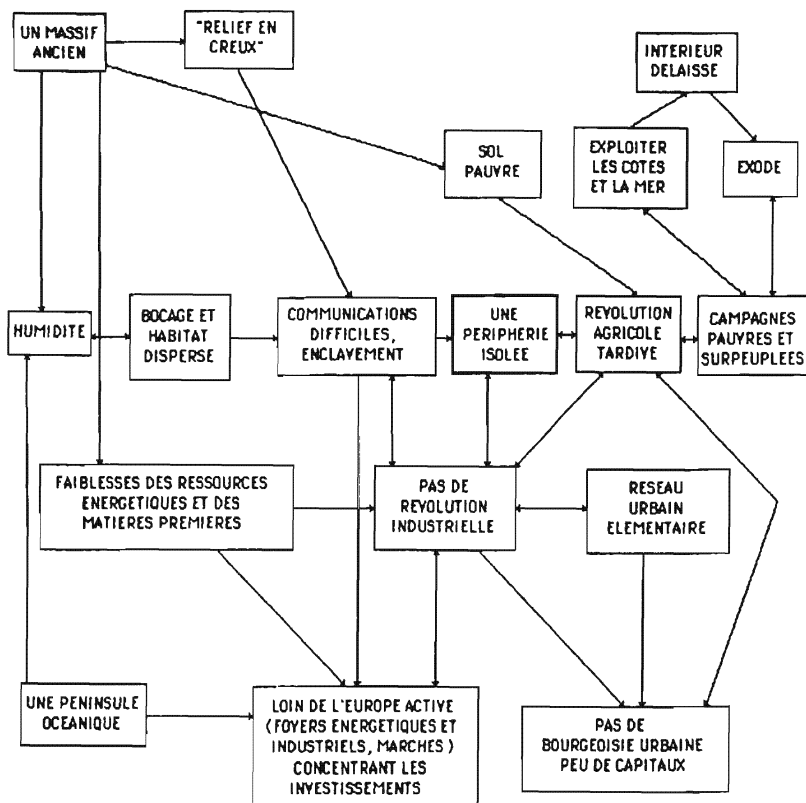
INTRODUCTION

LA BRETAGNE, UNE PÉRIPHÉRIE ?

Plusieurs siècles d'histoire bretonne ont prouvé que la péninsularité du territoire, à l'extrême occident, n'entraîne pas nécessairement la marginalité de la société qui l'habite. Dans cette collection, Alain Croix a même pu intituler le volume consacré aux années 1532-1675 *L'Âge d'or de la Bretagne*, après que les médiévistes Jean-Pierre Leguay et Hervé Martin eurent présenté le leur sous le titre de *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale* ; c'est que cette périphérie de l'Europe était alors, sinon un centre, du moins un carrefour. S'il en avait été encore besoin, on aurait eu là la meilleure argumentation dirigée contre le déterminisme qui, dans les sciences sociales d'autrefois, faisait découler systématiquement la prospérité de la centralité topographique et qui, dans son prolongement environnementaliste d'aujourd'hui, privilégie les facteurs de géographie physique dans l'explication de l'archaïsme et du sous-développement. En fait bien des choses dépendent davantage des hommes que de la nature, et la nature elle-même est constamment transformée par l'homme, étant entendu que l'évolution ne dépend pas seulement de ceux qui vivent sur place mais qu'elle résulte aussi des initiatives de ceux qui de loin ont puissance et pouvoir de commandement.

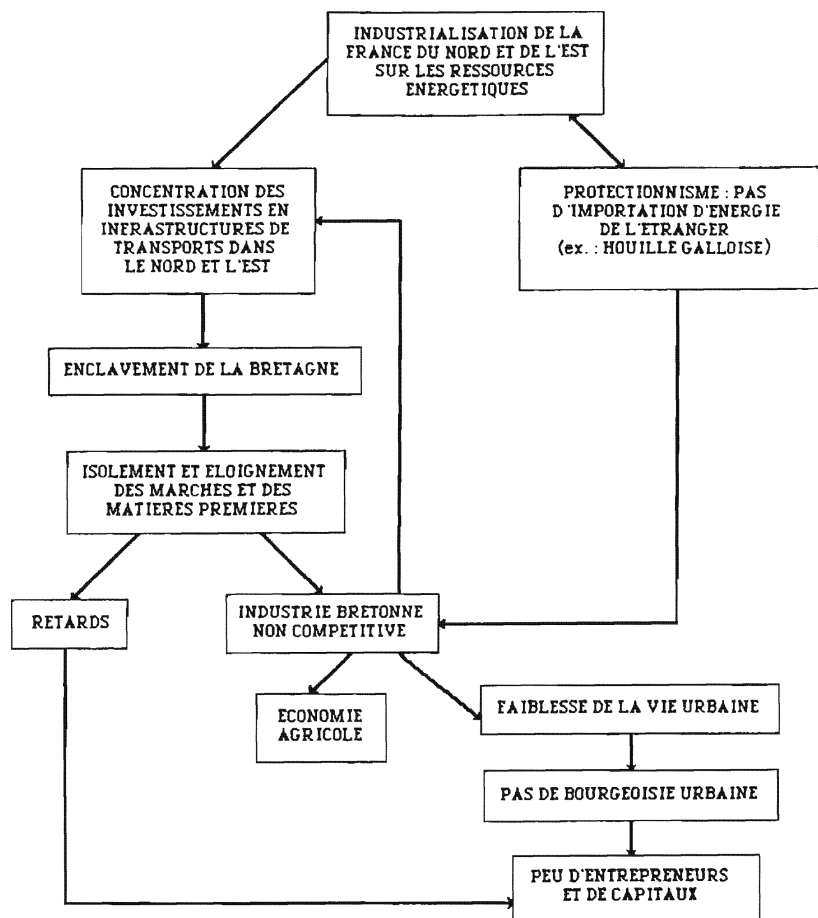
Or, de ce dernier point de vue, le XIX^e siècle est loin de s'inscrire pour la Bretagne sous les meilleurs auspices. Des raisons politiques et culturelles d'une part, et des bouleversements économiques d'autre part se sont conjugués dans le quart de siècle précédent pour provoquer un renversement de conjoncture. En premier lieu le nom

même de Bretagne a disparu des institutions, de sorte que les progrès introduits par les réformes les plus positives de la Révolution sont fâcheusement contrebalancés par la systématisation du centralisme et par la suppression du cadre administratif qui, sous l'Ancien Régime, permettait tant bien que mal à certains intérêts communs de se manifester, et aux Bretons de tenir tête à l'absolutisme. Réduite à une juxtaposition de départements menés par des préfets, la Bretagne, contrainte à un virage nettement plus brutal qu'ailleurs, n'a plus



Le modèle géographique centre-périphérie appliqué à la Bretagne du XIX^e siècle.

désormais dans les affaires publiques d'autre place que celle attribuée par Paris ; un rôle moteur, tel que celui superbement joué en 1788-1789, n'est plus possible. La capitale, plus préoccupée des frontières de l'Est et d'une politique continentale que de la façade maritime du pays et d'une politique atlantique, attend-elle d'ailleurs autre chose de cette région que la paix intérieure — c'est-à-dire le



Un essai d'explication de la marginalisation de la Bretagne.
(selon Guy Baudelle, *Géopoint*, 1988)

silence — et une éventuelle contribution à la défense commune ? L'intégration administrative à l'ensemble national très centralisé entraîne aussi du côté du pouvoir l'attente d'un alignement des marges sur ses propres valeurs et sur les pratiques culturelles dominantes au nom d'un universalisme hautement proclamé, alors que la Bretagne est bardée de spécificités, notamment linguistiques. De ce fait, l'acculturation ne risque-t-elle pas de s'accomplir, au long du siècle qui s'ouvre, sur la base de l'*échange inégal* qui est la caractéristique première de la périphérisation ?

En second lieu, les guerres de la Révolution et de l'Empire ont détruit le pôle d'excellence de l'économie bretonne, l'activité maritime ; et ce n'est évidemment pas le protectionnisme douanier — maintenu jusqu'en 1860 — qui peut favoriser un véritable redressement, une fois la paix revenue. La révolution industrielle du XIX^e siècle parachève d'ailleurs la destruction du système antérieur, et notamment la production textile. Dès lors la principale question qui se pose est de savoir par quelles activités nouvelles faire vivre une population bretonne particulièrement nombreuse ; comme dans toute économie désarticulée, la réponse dépend essentiellement des initiatives de l'un et/ou l'autre des deux acteurs suivants, les pouvoirs publics d'une part et les détenteurs de la fortune d'autre part.

On se trouve ainsi face à un problème historique d'intérêt majeur : jusqu'à quel point la périphérisation s'est-elle accomplie au cours du siècle ? quelles formes a-t-elle revêtues, et l'ouverture de contre-feux n'a-t-elle pas été tentée ? à qui attribuer le mérite des réussites éventuelles, et surtout à qui faire porter la responsabilité des échecs et des lacunes ? Schématiquement on peut estimer que les historiens de la Bretagne contemporaine ont exploré trois pistes de réponse. Dans un premier temps on a attribué toutes les faiblesses à la nature — et à la malchance ! en particulier à l'absence de bassin houiller, au moment où le charbon devient la principale source d'énergie —, mais n'est-ce pas trop facile ? Pour d'autres c'est l'État français, auquel on a même prêté les plus noirs desseins, qui aurait plus ou moins consciemment fait de la Bretagne une périphérie, mais n'est-ce pas surestimer les capacités d'intervention économique des pouvoirs publics au XIX^e siècle ? On a alors mis en avant les responsabilités du *bloc agraire* (c'est-à-dire des grands propriétaires fonciers et du clergé) qui — pour des raisons idéologiques — se serait systématiquement méfié de la modernité, tandis que la bourgeoisie se serait

détournée des pratiques capitalistes par fascination pour le modèle aristocratique. Si les interprétations restent divergentes, c'est sans doute qu'une réponse simpliste est exclue.

On tentera donc ici de préciser ce que sont, entre 1815 et 1880, les formes et les agents de ces deux phénomènes contraires que sont d'une part l'intégration de la Bretagne à l'ensemble national et d'autre part la résistance des spécificités, avec risque de marginalisation, dans les domaines où l'Occident connaît de grands bouleversements : le domaine politique — alors que s'édifie laborieusement la démocratie —, le domaine économique — alors que la nouvelle industrie et l'urbanisation triomphent dans certaines régions et que la terre cesse d'être perçue comme la valeur suprême —, et le domaine culturel — alors que les progrès de la connaissance bousculent toutes les traditions.

Michel Denis

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Le problème de la périphéralité qui domine l'histoire de la Bretagne contemporaine est clairement posé par HAVINDEN (Michael), QUÉNIART (Jean) et STANYER (Jeffrey) (dir.), *Centre et périphérie. Bretagne, Cornouailles-Devon : étude comparée*, University of Exeter Press, 1991.

Histoires générales

Replacées dans la longue durée, les années 1815-1880 ont déjà fait l'objet de synthèses toujours utiles dans :

DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (Edmond), *Histoire de la Bretagne des origines à nos jours*, Plihon, 1935, 2 vol.

DELUMEAU (Jean) (dir.), *Histoire de la Bretagne*, Privat, 1969, et *Documents de l'histoire de la Bretagne*, Privat, 1971 (mais le thème de la « mutation manquée » doit être aujourd'hui nuancé).

Histoire de la Bretagne et des pays celtiques, t. IV : *De 1789 à 1914*, Skol Vreizh, 1980, repris dans MONNIER (Jean-Jacques) et CASSARD (Jean-Christophe) (dir.), *Toute l'histoire de Bretagne. Des origines à la fin du xx^e siècle*, Skol Vreizh, 1996 (ouvrage collectif qui reste très précieux).

PELLETIER (Yannick) (dir.), *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons*, 2 vol., Nouvelle Librairie de France, 1990 (avec d'excellentes contributions thématiques).

MINOIS (Georges), *Nouvelle histoire de la Bretagne*, Fayard, 1992 (met l'accent sur la marginalisation et sur les affrontements).

De la collection « Que sais-je ? » retenir deux titres :

LE LANNOU (Maurice), *Bretagne et Bretons*, PUF, 1987.

CHÉDEVILLE (André) et CROIX (Alain), *Histoire de la Bretagne*, PUF, 1993.

Un atlas est indispensable :

TANGUY (Bernard) et LAGRÉE (Michel), *Atlas d'histoire de Bretagne*, Skol Vreizh, 2002.

Parmi les ouvrages d'art et les beaux albums, au texte particulièrement soigné, retenir :

LE GALLO (Yves), *Bretagne*, Arthaud, 1977.

CROIX (Alain) (dir.), *Bretagne, images et histoire*, Apogée-PUR, 1996.

CROIX (Alain) et DOUARD (Christel) (dir.), *Femmes de Bretagne, images et histoire*, Apogée-PUR, 1999.

On peut aussi tirer parti de très nombreuses notices de CROIX (Alain) et VEILLARD (Jean-Yves) (dir.), *Dictionnaire du patrimoine breton*, Apogée, 2000 (avec une imposante bibliographie).

Départements, pays et villes

Les éditions Bordessoules ont consacré un volume à l'histoire de chacun des départements bretons : *Côtes-du-Nord* (dir. Georges MINOIS, 1987), *Finistère* (dir. Yves LE GALLO, 1991), *Ille-et-Vilaine* (dir. François LEBRUN, 1984), *Loire-Atlantique* (dir. Fabrice ABBAD, 1984), *Morbihan* (dir. Gérard LE BOUÉDEC, 1994).

Les encyclopédies Bonneton (*Bretagne, Nantes, Morbihan, Finistère, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine*) comportent d'utiles contributions.

Les éditions Privat ont publié des histoires de villes bretonnes : *Rennes* (dir. Jean MEYER, 1972), *Brest* (dir. Yves LE GALLO, 1976), *Nantes* (dir. Paul BOIS, 1977), *Saint-Malo* (dir. André LESPAGNOL, 1984), *Vannes* (dir. Jean-Pierre LEGUAY, 1988), *Lorient* (dir. Claude NIÈRES, 1988), *Saint-Brieuc* (dir. Claude NIÈRES, 1991), *Quimper* (dir. Jean KERHERVÉ, 1994). À compléter à l'aide de :

CLOÏTRE (Marie-Thérèse) (dir.), *Histoire de Brest*, CRBC, 2000.

CROIX (Alain) (dir.), *Nantes dans l'histoire de la France*, Ouest Éditions, 1991.

CROIX (Alain) (dir.), *Du sentiment de l'histoire dans une ville d'eau, Nantes*, Éd. de l'Albaron, 1991.

GUIFFAN (Jean) et GUYVARC'H (Didier) (dir.), *Nantes et la Bretagne*, Skol Vreizh, 1996.

GUYVARC'H (Didier) (dir.), *La mémoire d'une ville. Vingt images de Nantes*, Skol Vreizh, 2001.

TULOUP (François), *Saint-Malo, histoire générale*, Klincksieck, 1970.
Parmi des nombreuses autres monographies de pays et de communes, signalons :

BURGUIÈRE (André), *Bretons de Plozévet*, Flammarion, 1975.

LIGAON (Anne), *Gourin au XIX^e siècle*, Rue des Scribes Éditions, 1992.

LE GUIRRIEC (Patrick), *Gueslesquin*, Beltan, 1989.

KERVAREC (Michel), *Rezé au XIX^e siècle*, ACL Édition, 1987.

LE MOING (Jean-Yves) et LE MENN (Gwennole), *Pontivy vers 1820. Cité impériale dans un pays breton*, Coop Breizh/Skol, 2001.

LE BOULANGER (Jean-Michel), *Douarnenez. Histoire d'une ville*, Éd. Palantines, 2000.

DUIGOU (Serge) et LE BOULANGER (Jean-Michel), *Histoire du pays bigouden*, Éd. Palantines, 2002.

Éditions et rééditions de textes antérieurs à 1914

BOUËT (Alexandre) et PERRIN (Olivier), *Galerie bretonne ou Vie des Bretons de l'Armorique*, 1835-1838, réédité en 1844 sous le titre *Breizh-Izel* (voir Jean-Yves GUIOMAR, « La Galerie bretonne. Une œuvre ambiguë », dans *Bull. de la Soc. arch. du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 505-521).

HABASQUE (François), *Notices historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, 1832-1836.

SOUVESTRE (Émile), *Les derniers Bretons*, 1835 (voir Marcelle BOUTEILLER, « Émile Souvestre et l'ethnopsychologie des Bretons », dans *Revue de psychologie des peuples*, 1968, p. 129-146).

BENOIST (Félix) et al., *La Bretagne contemporaine*, 1864-1866.

RADIGUET (Max), *À travers la Bretagne. Souvenirs et paysages*, 1865.

VILLERMÉ et BENOISTON DE CHATEAUNEUF, *Voyage en Bretagne en 1840 et 1841*, rééd. par ELEGOËT (Fanch), Tud ha bro, 1982.

VALLAUX (Camille), *La Basse-Bretagne*, 1907.

SIEGFRIED (André), *Tableau politique de la France de l'Ouest*, 1913.

Instruments de travail

KERVILER (René), *Répertoire général de biobibliographie bretonne*, 1886-1908, complété en 1985.

PASCAL (Jean), *Les députés bretons de 1789 à 1983*, PUF, 1983.

RAOUL (Lucien), *Un siècle de journalisme breton, de l'Académie celtique à la Glorieuse Bretagne des armées*, Le Signor, 1981.

Les publications des sociétés savantes : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, *Bulletin de la Société archéologique et historique*

de Nantes et de la Loire-Atlantique, Bulletin mensuel de la Société polymathique du Morbihan, Bulletin de l'Association bretonne.

Les revues de « pays » : *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo* ; *Le Pays de Dinan* ; *Le Pays de Fougères* ; *Douarnez, mémoire de la ville...*

Les revues 303, *Arts, Recherches et Créations* (revue de la région Pays de Loire) ; *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (revue universitaire) ; *Ar Men* ; *Les Cahiers de l'Iroise* ; *Le Chasse-Marée* ; *Dalc'homp Sonj !* ; *Enquêtes et documents* (publication, non périodique, de l'Université de Nantes).

Les nombreux mémoires de maîtrise d'histoire des étudiants de l'UBO (Brest), de l'UBS (Lorient), de l'Université de Nantes, de l'Université Rennes 2 — Haute-Bretagne.

PREMIÈRE PARTIE
PAYS LÉGAL ET PAYS RÉEL
1815-1848
(Michel Denis)

Le régime censitaire, qui génère ici des collèges électoraux particulièrement exigus, même après la révision de la Charte de 1830 (avec un électeur pour 423 habitants en 1820 — et seulement un pour 627 dans le Finistère — alors que la moyenne française est d'un pour 300, et avec un électeur pour 218 en 1847) conduit à distinguer comme partout ailleurs deux modes de relation du citoyen avec la politique : le *pays légal* dispose des élections pour exprimer ses aspirations, tandis que le *pays réel* est implicitement invité à la simple obéissance, en attendant qu'une amélioration du niveau d'éducation et qu'une accession à l'indépendance économique permettent à ses éléments les plus favorisés de se hisser dans la première catégorie. Or la passivité des masses est en Bretagne très improbable, une fois assoupli le carcan policier et répressif de Napoléon ; on sort à peine d'une longue guerre civile dont la pacification consulaire et la réconciliation tentée par l'Empire n'ont pu effacer totalement ni les pratiques ni les effets. Comment ne pas redouter l'insubordination ?

En 1817, dans un discours à la Chambre d'une grande lucidité politique, le député ultraroyaliste d'Ille-et-Vilaine Jacques Corbière regrette qu'on n'ait pas songé à généraliser le droit de vote pour permettre à chacun d'affirmer son appartenance à la collectivité mais qu'on s'en tienne au suffrage restreint, dont l'inconvénient majeur, dans une société individualiste, est d'être nuisible à la socialisation et à la paix intérieure : les intérêts non représentés chercheront un

remède hors du gouvernement représentatif et même contre lui, « puisqu'ils s'en croiront traités hostilement » et sans protection aucune, du fait de la disparition des corporations. Notons que le raisonnement du futur ministre du cabinet Villèle invalide l'habituelle interprétation mesquine selon laquelle les ultras n'auraient critiqué le cens que par opportunisme, dans l'espoir de bénéficier du vote docile des paysans en faveur des grands propriétaires, mais qu'il propose en fait de régler la question du lien social autrement que ne le font les libéraux, pour lesquels le vote est le moyen d'affirmer l'autonomie et la souveraineté de l'individu. Il n'a pas été suivi.

Dans ces conditions la Bretagne doit inventer sa propre voie de passage vers une vie politique policée. La question est d'autant plus pressante que les événements de 1815 font resurgir — à l'instigation de notables cette fois — les initiatives populaires et les pratiques insurrectionnelles et qu'ils réactivent, pour très longtemps, le clivage entre Blancs et Bleus. C'est donc sous la monarchie censitaire que les deux camps façonnent, non sans hésitations et sans retournements, des stratégies successives qui donnent en fin de compte aux Bretons du XIX^e siècle une culture politique spécifique, souvent incomprise des représentants du pouvoir central et de la presse parisienne. Il est vrai qu'ici on ne peut pas parler de « descente de la politique vers les masses » comme en Provence, ou d'apprentissage de la politique avec passage de l'archaïsme à la modernité comme dans certains terroirs plus calmes ; ce qui l'emporte, c'est l'intégration progressive et souvent réussie des classes populaires dans un système dominé par les notables des deux camps.

CHAPITRE I

LE CLIVAGE BLEUS/BLANCS RÉACTIVÉ

Lorsque, dans les jours qui suivent le 20 mars 1815, des dépêches télégraphiques apprennent aux Bretons que Napoléon est rentré dans Paris, les autorités administratives et les corps constitués s'empres- sent de rédiger des adresses plus ou moins ampoulées à l'Empereur dont il est difficile d'apprécier la sincérité. Les approbations sont d'ailleurs d'autant plus aisées à obtenir que les récalcitrants prennent le soin de s'absenter (ainsi à Dinan, le 3 avril, les conseillers roya- listes les plus influents se sont retirés sur leurs terres). Les préfets de la première Restauration eux-mêmes se livrent à cet exercice convenu et peu révélateur de leurs convictions intimes : à Saint- Brieuc le comte de Goyon qui vient d'être nommé par Louis XVIII à la tête des Côtes-du-Nord pour remplacer l'ex-constituant Boullé, et qui est avant tout soucieux de maintenir l'ordre, fait quasiment pro- fession de foi bonapartiste. Parmi les personnalités de premier plan il n'y a guère que l'évêque de Vannes, Mgr de Beausset, pour oser donner — momentanément — sa démission, car il refuse « de chan- ter un *Te Deum* pour le tyran ».

Par contre on peut observer que l'opinion publique est plus divi- sée en 1815 que l'année précédente devant le changement de régime. Alors que le soulagement général a accompagné la première Restau- ration à ses débuts, les imprudences et les maladresses des royalistes les plus affirmés, multipliées en quelques mois, ont semé l'inquié- tude et réactivé les vieux antagonismes. En réunissant en janvier 1815 à Rennes la fine fleur de la chouannerie, pour répartir les

indemnités aux anciens insurgés, le maréchal Soult, gouverneur de la région militaire, provoque une émeute d'étudiants, de soldats et de paysans accourus des environs avec faucilles et vieux pistolets pour faire fuir Picquet du Boisguy qu'ils considèrent comme un brigand et un assassin et qui est effectivement très contesté dans le pays de Fougères. Dans le Morbihan l'exhumation et la glorification des « martyrs » de Quiberon ne laissent pas sans réaction la bourgeoisie vannetaise qui se gausse des « hyènes » déterrants les cadavres. Un peu partout des rumeurs sèment l'inquiétude : au confessionnal, des prêtres inciteraient à la restitution des biens nationaux ; chez les fonctionnaires, on se sent menacé d'épuration pour le seul motif d'« irréligion », comme c'est le cas du receveur des droits réunis de Plœrmel. Bref, au retour de l'Empereur les passions, simplement assoupies, renaissent ; Bleus et Blancs sont prêts à en découdre si on les y presse quelque peu.

Tandis que les villes, retrouvant la ferveur révolutionnaire, reprennent les thèmes de 1790 et esquissent entre elles une Fédération dans le but de suppléer au départ des troupes régulières et de parer aux dangers anglais et chouan, d'autres secteurs de Bretagne — notamment à la campagne — prêtent l'oreille aux appels de la noblesse en faveur du roi et trouvent dans le rétablissement de la conscription une raison décisive pour lancer la *petite chouannerie*. Si la seconde Restauration met fin aux opérations strictement militaires — non sans difficulté —, les années tumultueuses qui s'écoulent ensuite enracinent et exacerbent les oppositions pour longtemps, malgré les efforts du gouvernement constitutionnel de Decazes.

A — LA FÉDÉRATION BRETONNE DE 1815

C'est un souvenir historique, emprunté aux débuts de la Révolution, qui inspire cette initiative : le *Pacte d'union* conclu à Rennes le 4 février 1789, dans lequel on peut voir l'acte annonciateur de la Fédération de Pontivy puis du grand mouvement fédératif national de 1790, et la première mesure concrète de vigilance patriotique. « Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que nos aînés se sont confédérés pour la conquête de la liberté. La Bretagne a eu la gloire de donner le signal. »

Une initiative rennaise

En avril 1815 les jeunes Rennais qui, entraînés par la garnison, se sont félicités bruyamment du retour de l'Empereur le mois précédent éprouvent le besoin de s'unir pour s'opposer à un nouveau retour des Bourbons, et pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'empire libéral qu'ils espèrent à la suite de la promulgation de l'Acte additionnel. Sont-ils des bonapartistes ? Pas vraiment puisque dans le *Pacte fédératif* qu'ils rédigent et que publie le *Moniteur* du 30 le nom de Napoléon n'est introduit qu'in extremis, à la demande du nouveau préfet, le baron Méchin, qui les conseille et les tempère à l'occasion, avec l'aide d'un jeune avocat, Fidèle Gaillard de Kerbertin, fils d'un conseiller à la Cour, d'origine ploërmelaise. Il s'agit plutôt d'héritiers de l'esprit *patriote* de 1789 qui jugent Napoléon seul capable de mettre en application les idées de ce temps, de protéger l'héritage révolutionnaire et de défendre l'honneur national. Ainsi s'explique qu'ils portent à la présidence de leur Fédération Joseph Blin, directeur de la poste aux lettres, qui a participé à la guerre d'Indépendance des États-Unis, qui a été volontaire dans la campagne de 1792, qui a représenté l'Ille-et-Vilaine au Conseil des Cinq-Cents, mais qui s'est opposé au 18 Brumaire, et qui est le frère d'un ancien député de Nantes aux États généraux. Ils choisissent pour secrétaires un employé au cadastre et un architecte.

À leur appel les Nantais sont les premiers, comme en 1789, à envoyer à Rennes une demi-douzaine de commissaires, porteurs d'une adresse revêtue de plus d'un millier de signatures, au style très révélateur de l'esprit de ces Fédérés : « Les débris d'un parti qui naguère voulait courber nos fronts sous le joug humiliant des préjugés que nous avons détruits, s'agitent et paraissent nous menacer. Calculant sur la possibilité d'une guerre étrangère et sur l'absence de notre invincible armée, les nobles et leurs esclaves se flattent de nous redonner des fers... Le gouvernement des Bourbons marchait à l'anéantissement de toutes les idées libérales. La porte de l'avancement se fermait pour nos fils. Encore une génération, et les plébéiens retombaient sous l'inquisition des moines et la tyrannie des nobles. Napoléon vient nous rétablir dans nos droits... » L'aspect despotique du régime napoléonien est totalement gommé. Après les Nantais arrivent des députés de Ploërmel, de Josselin et de Vannes où « l'élite républicaine » est concentrée dans une trentaine de familles.

Le Pacte rédigé en commun, « sous l'agrément de l'autorité », et signé bientôt par plus de trois mille personnes, concilie dans un style superbe l'amour de la liberté et le respect dû aux lois. Il affirme avec force le principe de l'élection du pouvoir exécutif : « Avons-nous moins que nos pères le droit d'élever sur le pavois le guerrier que nous voulons pour monarque ? » Il est évident qu'aux yeux des Fédérés l'intérêt du pays et la démocratie passent avant l'attachement à la dynastie des Bonaparte. « Ce n'est pas bon pour moi, aurait dit l'Empereur à Fouché lui présentant le texte, mais c'est bon pour la France. » Concrètement on s'engage à faire prévaloir les principes libéraux, à s'opposer à tous les désordres, à déjouer tous les complots et à porter secours à l'autorité publique dont on accepte la prééminence ; on protégera surtout les campagnes. Une commission centrale, installée à Rennes, doit correspondre avec les commissions intermédiaires prévus dans les chefs-lieux d'arrondissement.

La Fédération revendique un rôle avant tout militaire, mais son engagement politique est très marqué, comme le prouve ce chant composé à l'occasion d'un banquet offert aux députés bretons : « Sous le drapeau tricolore/On nous verrait tous périr ;/Et l'on y lirait encore/*Ou vivre libre ou mourir.*/Chère devise/que nous rend Napoléon,/Rattaché à ce grand nom,/Est-il danger qu'on ne méprise ? »

À l'image de la Fédération bretonne s'organisent bientôt dans beaucoup de régions françaises des fédérations analogues.

Les Fédérés en action

Dans la plupart des villes bretonnes se constituent des groupes de Fédérés. À Saint-Brieuc Joseph Ropartz préside un banquet de trois cents couverts en l'honneur des délégués rennais. Le 1^{er} juin deux cents Brestois issus de « la partie la plus riche et la plus considérée » de la ville, vont s'assurer du maintien de l'ordre dans le Poher et rentrent le 10 après avoir dispersé quelques insurgés du côté de Gourin. Les Quimpérois font une expédition sur Scaër, « un moment occupé par quarante paysans égarés par un monsieur portant à son collet des fleurs de lys d'argent plaquées ». Les Morlaisiens qui s'organisent le 4 mai à la salle de la Comédie tiennent la ville jusqu'à la fin juillet, mais divisent l'opinion ; ainsi le curé de Saint-Mathieu, Olivier Floc'h, pour qui au départ leur Pacte a un but « louable mais des considérants détestables » en arrive bientôt,

excédé, à souhaiter que leurs « débordements », accompagnés de marches sur Carhaix et Saint-Pol-de-Léon, soient interrompus par l'arrivée des hordes de Cosaques et de Prussiens.

En Ille-et-Vilaine les Fédérés de Fougères sont une soixantaine à s'engager ainsi ostensiblement dans les rangs impériaux. À Rennes ils ne sont pas plus de cinq cents, et ils habitent presque tous la ville. La base sociale du mouvement reste étroite : les ouvriers, les employés et les petits artisans fournissent un cinquième du contingent, les étudiants un autre cinquième, les militaires 15 % — avec à leur tête le général Bigarré, nouveau commandant de la division et Breton lui-même —, les membres du barreau et les médecins 9 %, les fonctionnaires civils menés par le préfet en personne 11 %. Pour agir il leur faut d'abord des moyens financiers ; les commissaires font eux-mêmes des avances pour couvrir les premières dépenses, puis on ouvre une souscription qui rapporte peu, malgré l'exemple donné par l'aubergiste Roussel qui offre 5 500 F. Heureusement le préfet apporte son concours, en contraignant par exemple le maire de Bain à trouver un attelage pour conduire une pièce d'artillerie vers Nantes. C'est en effet vers le grand port de la Basse-Loire, menacé par les Vendéens, que se dirige la principale action des Rennais, conduits — au nombre de 300 — par l'un des plus prestigieux de leurs anciens maires, le tailleur Leperdit, ex-Montagnard non terroriste, réputé pour avoir tenu tête à Carrier.

Sur le plan politique les Fédérés sont les plus zélés propagandistes en faveur de l'approbation de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, mais la publicité qu'entraîne le mode de votation — avec signature d'un registre qui constitue pour l'avenir un fichier compromettant — et peut-être aussi les outrances de certains Jacobins qui à Saint-Brieuc rédigent et diffusent des *Représentations respectueuses à S.M. l'Empereur* regrettant les insuffisances des institutions prévues, et d'une façon générale la lassitude et l'indifférence des masses à l'égard de cet exercice expliquent la médiocrité des résultats. L'un des commissaires rennais dénonce au gouvernement « la nonchalance de la population ». Dans les Côtes-du-Nord qui comportent alors 520 000 habitants les votants ne sont que 6 138, avec 4 973 oui et 1 165 non. À Lorient (17 000 habitants) où les Fédérés, au dire des autorités royalistes ultérieures, « ne sont pas sans mérite », les efforts du jeune avocat Hello qui assure la liaison avec Rennes, de l'avoué Leguével qui figure au Champ de Mai, de

Chapitre XV. Transformations et aménagements urbains	515
A — AVANT 1850	515
Rennes (515) ; La région nantaise (518) ; Autres réalisations (521).	
B — LES TRANSFORMATIONS DU SECOND EMPIRE	523
L'influence du chemin de fer (523) ; Les centres urbains (527) ; Brest (533).	
C — LES AMÉNAGEMENTS URBAINS	537
Des réalisations de première nécessité (537) ; Des villes plus attrayantes (544) ; Une grande animation (548).	
 Chapitre XVI. Les premiers pas du mouvement ouvrier	 553
Au temps du socialisme utopique. Prépondérance des influences saint-simoniennes et fouriéristes (553) ; L'influence de Buchez (560) ; Compagnonnages et sociétés de secours mutuels (564) ; Les premières manifestations ouvrières (570) ; 1848 à Nantes (576) ; Les événements de 1855 (580) ; Des associations renouvelées (583) ; Le syndicalisme en gestation (585) ; Les cercles catholiques d'ouvriers (588).	

SIXIÈME PARTIE

L'ÉPANOUISSEMENT DE LA VIE RELIGIEUSE ET INTELLECTUELLE (Michel Denis)

Chapitre XVII. La christianité bretonne	599
A — L'ENCADREMENT SACERDOTAL	600
La relève (600) ; La formation (603) ; Le métier de curé (606).	
B — LA REPRISE CONGRÉGANISTE	610
La réinstallation des anciennes familles religieuses (611) ; Une innovation, les Frères (614) ; La floraison des congrégations féminines (617) ; Les missionnaires outre-mer (619).	
C — LE RÈGLEMENT DES QUERELLES DOCTRINALES	621
Jansénisme, rigorisme, ligorisme (622) ; Le projet contrarié des frères Lamennais (625) ; La victoire de l'ultramontanisme (627).	
D — UNE PASTORALE DÉMONSTRATIVE	630
Une piété nouvelle (630) ; Pèlerinages et pardons (632) ; La fièvre bâtiesseuse (634).	

Chapitre XVIII. Renaissance bretonne ou construction d'un stéréotype ?	639
A — L'ENTRÉE DANS LA MODERNITÉ CULTURELLE	641
L'acculturation par les instituteurs normaliens (641) ; L'acculturation par les ingénieurs et les savants (643) ; La pénétration du goût « fran- çais » (645) ; La presse et l'ouverture des esprits (647).	
B — À LA DÉCOUVERTE DE LA MATIÈRE DE BRETAGNE	650
Pour la langue, une fierté retrouvée (650) ; Une école littéraire bre- tonne ? (652) ; L'engouement pour l'histoire (654).	
C — L'« INVENTION » DE LA BRETAGNE	659
Les atouts de la Bretagne (660) ; L'enracinement et l'évolution des cli- chés (663) ; Au risque de la bretonnerie (666).	
Conclusion (Michel Denis et Claude Geslin)	671
Un avenir malgré tout sauvegardé... (671) ; ... mais un peuple grande- ment incompris (674).	
Index des lieux	677
Index des noms	693